

<https://ricochets.cc/Soutenons-les-3-decrocheuses-dromoises-de-Macron.html>



Soutenons les 3 décrocheuses drômoises de Macron !

- Les Articles -



Date de mise en ligne : dimanche 6 juin 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Soutenons les 3 décrocheuses drômoises de Macron !

Afin d'exprimer notre soutien à la cause climatique et sociale et à l'action courageuse de ces 3 militantes, nous vous donnons RDV devant le tribunal de Valence le mercredi 23 juin à 18h30 !

Prises de parole, pièce de théâtre et musique sont au programme. Pour passer encore un meilleur moment, nous vous invitons à prévoir de quoi grignoter et/ou de quoi vous désaltérer pour un apéro partagé tout en restant covid-compatible.

Venez nombreux.ses !!!

En coopération avec le groupe ANV COP21 de Grenoble, nous organisons également un **rassemblement de soutien le 30 juin, le jour du procès**. Si vous pouvez faire le déplacement, n'hésitez pas à nous rejoindre à **11h30 devant le Tribunal de Justice de Grenoble** (juste à côté de la gare) pour un pique-nique militant.

Post-scriptum :

Pour celles et ceux qui auraient raté le début, petit rappel des faits :

En avril 2019, Lucie, Léa et Anne-Marie ont participé au décrochage du portrait présidentiel, à la mairie de la Roche de Glun pour alerter sur l'inaction climatique et sociale du Président. Poursuivies pour vol en réunion, elles risquaient 5 ans de prison et 75 000 Euros d'amende lors de leur premier procès au tribunal de Valence le 13 novembre 2020.

Lors de l'audience, les Décrocheuses ont expliqué que « face à des gouvernements successifs qui ne prennent pas de mesures fortes malgré les cris d'alarme des scientifiques, l'effondrement du vivant et de la biodiversité, c'est l'urgence qui a motivé leur action de désobéissance civile. » La défense a également fait citer Juliette Mignot, climatologue-océanographe, pour témoigner de l'urgence climatique. Elle a insisté sur la nécessité d'agir rapidement et radicalement pour faire baisser nos émissions de gaz à effet de serre : « chaque dixième de degré compte, chaque année compte » a-t-elle dit.

Les arguments ont porté leurs fruits car les 3 Décrocheuses ont été relaxées par la Présidente de la Cour.

Malheureusement, le Procureur de la République a décidé de faire appel de ce jugement ! Nous nous mobilisons donc de nouveau pour défendre la légitimité de cette action !